Organisme de formation — 25 bis rue Centaure, 26300 Châteauneuf-sur-Isère

07 56 89 61 19 — sagitta-formation@outlook.com
sagittaformation.fr/formation-habilitation-electrique

Habilitation électrique B0 / H0 / H0V en e-learning — Personnel non électricien

Santé sécurité au travail | Nouvelle formation | 100 % en ligne

Formez-vous en ligne, à votre rythme, pour travailler en sécurité à proximité d'installations électriques sans réaliser d'opération d'ordre électrique : 3 h 30 de contenus et de mises en situation interactives, fondés sur les prescriptions de la norme NF C 18-510.

Nouvelle formation — les avis de stagiaires seront publiés dès les premières sessions. · Fiche mise à jour le **12/11/2026**

1 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- ✔ Identifier les dangers de l'électricité et les risques associés
- ✔ Reconnaître les zones d'environnement électrique et leurs limites
- ✔ Appliquer les prescriptions de sécurité de la norme NF C 18-510 correspondant aux symboles B0, H0 et H0V
- ✔ Adopter la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique
- ✔ Rendre compte à son responsable hiérarchique

2 Public visé

Personnel non électricien amené à travailler dans un environnement électrique ou à proximité d'installations électriques : agents d'entretien, personnel de maintenance non électrique, agents de sécurité intervenant en local technique, personnel de chantier.

Format : formation individuelle à distance ; inscription seule ou pour plusieurs salariés.

3 Prérequis

— Aucune connaissance en électricité

— Savoir lire et comprendre le français

— Disposer d'un ordinateur avec une connexion Internet, un navigateur récent et du son (haut-parleurs ou casque)

— Aptitude médicale compatible avec les opérations à réaliser (appréciée par l'employeur)

> **Positionnement à l'entrée :** un échange préalable, par téléphone ou par e-mail, permet de vérifier que la formation correspond au poste du stagiaire et d'anticiper d'éventuels aménagements.

4 Programme détaillé

3 h 30 en ligne (durée moyenne estimée), à suivre en une ou plusieurs fois.

▼ **Notions élémentaires d'électricité**

— Grandeurs électriques : tension, courant, résistance

— Effets du courant électrique sur le corps humain

— Domaines de tension

▶ **Dangers et zones d'environnement**

— Risques d'électrisation, d'électrocution, de brûlure et d'incendie

— Zones d'environnement et distances de sécurité

— Symboles et titres d'habilitation

▶ **Prescriptions de sécurité**

— Prescriptions de la norme NF C 18-510 applicables aux symboles B0, H0 et H0V

— Équipements de protection individuelle et collective

— Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

▶ **Mises en situation interactives**

— Scènes de travail simulées : repérer les zones et leurs limites

— Appliquer les consignes et les prescriptions de sécurité

— Réagir face à un incident et rendre compte

▶ **Évaluation**

— Questionnaire final

— Évaluation des mises en situation

5 Modalités et moyens pédagogiques

Méthodes	Formation 100 % à distance (e-learning), à votre rythme : apports illustrés, puis mises en situation interactives dans des environnements de travail simulés.
Moyens	Module en ligne, accessible avec un identifiant personnel.
Assistance	Assistance technique et pédagogique par téléphone (07 56 89 61 19) et par e-mail (sagitta-formation@outlook.com) : réponse sous 48 h ouvrées. Les questions sur le contenu sont traitées par un formateur de SAGITTA.
Suivi	Votre progression et vos résultats sont enregistrés par la plateforme de formation ; ils permettent d'attester votre suivi.

6 Modalités d'évaluation

En cours de formation	Questions de contrôle et mises en situation interactives tout au long du module.
Évaluation finale	Questionnaire final et évaluation des mises en situation. Un avis après formation est remis à l'employeur en vue de la délivrance du titre d'habilitation.

7 Validation et certification

Ce que vous obtenez	Une attestation de fin de formation et un avis après formation, transmis à l'employeur.
L'habilitation	Elle est délivrée par l'employeur, qui établit le titre d'habilitation au vu de l'avis après formation (article R. 4544-10 du code du travail).
Recyclage	Recyclage recommandé tous les 3 ans (norme NF C 18-510).

8 Délais d'accès

Vos accès sont envoyés par e-mail après validation de l'inscription : vous démarrez quand vous le souhaitez.

9 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Le module se suit à distance, depuis le poste du stagiaire. Tout besoin d'aménagement (rythme, supports, accompagnement) est étudié avec vous avant l'inscription.

Référent handicap : Mickaël DOMINGUEZ — sagitta-formation@outlook.com — 07 56 89 61 19

Voir notre politique d'accessibilité →

10 Indicateurs de résultats

Nouvelle formation — les indicateurs seront publiés dès la clôture des premières sessions. Nous ne publions aucun chiffre que nous n'avons pas mesuré.

Résultats de cette formation

Chiffres propres à cette formation.

de satisfaction stagiaires	de réussite	stagiaires formés

Période de référence : **à compter de la première session** — mis à jour le **12/11/2026**.

11 Pour vos équipes

Vous avez plusieurs salariés à habiliter ?

Chaque salarié reçoit son accès personnel. Pour chacun, vous recevez l'attestation de fin de formation et l'avis après formation qui vous permettent d'établir son titre d'habilitation. Devis sous 48 h.

Former plusieurs salariés

12 Tarif et financement

90 € HT (108 € TTC) par stagiaire, pour un accès personnel au module. Plusieurs salariés à former : devis selon le nombre d'accès, sous 48 h ouvrées. Aucun frais de

dossier.

OPCO **Opérateur de compétences**
Pour les salariés — prise en charge par votre branche professionnelle.

PDC **Plan de développement des compétences**
Financement direct par l'entreprise, imputable sur son budget formation.

OPCO · Plan de développement des compétences

> **Nous vous aidons à monter votre dossier de financement, gratuitement. Étudier mon financement →**

13 Questions fréquentes

Qui délivre l'habilitation, vous ou mon employeur ? ×

Votre employeur. Nous délivrons une attestation de fin de formation et un avis après formation ; c'est sur cette base que l'employeur établit le titre d'habilitation.

Faut-il des connaissances en électricité ? +

Non. Les symboles B0, H0 et H0V s'adressent précisément au personnel non électricien travaillant dans un environnement électrique.

Combien de temps faut-il pour suivre le module ? +

3 h 30 en moyenne. Vous pouvez le suivre en une ou plusieurs fois, à votre rythme.

La partie pratique est-elle incluse ? +

Oui. Elle se fait au travers de mises en situation interactives, dans des environnements de travail simulés.

À quelle fréquence faut-il recycler ? +

La norme NF C 18-510 recommande un recyclage tous les 3 ans.

Accès personnel, par stagiaire

90 € HT

108 € TTC (TVA 20 %)

Plusieurs salariés : devis selon le nombre d'accès

Durée	**3 h 30 en ligne**
Modalité	**100 % à distance**
Accès	**Depuis un ordinateur**
Inscription	**Individuelle ou en équipe**

ACCÈS À LA FORMATION

Démarrage quand vous le souhaitez : vos accès personnels sont envoyés par e-mail après validation de l'inscription.

LE CATALOGUE COMPLET

Toutes nos formations, avec leurs durées et leurs tarifs, en un PDF.

Télécharger le catalogue

Grille tarifaire (PDF)

SAGITTA — SAS au capital de 1 000 € — Siège social et centre de formation : 25 bis rue Centaure, 26300 Châteauneuf-sur-Isère — SIRET 102 303 617 00025 — RCS Romans-sur-Isère 102 303 617 — TVA FR50 102 303 617

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° **84260454926** auprès du préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Autorisation d'exercice délivrée par le CNAPS n° **2026-0135360-FOR-1099760**. « L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. » (article L. 612-14 du code de la sécurité intérieure)

Habilitation INRS à dispenser la formation SST n° **H40146/2026/SST-1/O/06**, valable jusqu'au 18/09/2031.

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes : **actions de formation** et **actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience** — certificat n° 994011-1 délivré par CERTIFOPAC.

Dernière mise à jour du site : 12/11/2026.